

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2023 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 62**

**ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE- SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s** :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Dominique BRIAT, Nicolas BONNET, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Estelle BRUANT, Marion CANALES, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir** :

Rémi CHABRILLAT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Nicaise JOSEPH pouvoir à Dominique BRIAT, Magali GALLAIS pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme AUSLENDER pouvoir à Cécile AUDET, Dominique ADENOT pouvoir à Marion CANALES, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE pouvoir à Diego LANDIVAR, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Estelle BRUANT

-----  
***Arrivée de Mme BERNARD après l'élection de l'adjointe (question n°2).***

***M. le Maire prononce une suspension de séance après le vote de la question n°3 pour accueillir le Maire de Krementchouk et son Premier Adjoint et procéder au temps protocolaire de signature de l'accord de jumelage.***

***Le quorum étant atteint, la séance reprend à la question n°4.***

***Départs de M. AUSLENDER (pouvoir à Mme AUDET), de M. SABATIER (pouvoir à M. PILAUD) et de M. CHABRILLAT (pouvoir à M. VIGIGNOL) pendant le débat de la question n°7.***

***Arrivée de M. SABATIER avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir à M. PILAUD).***  
-----

---

**Rapport N° 62**  
**ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENFANCE- SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

---

En complément des activités municipales périscolaires, la Ville de Clermont-Ferrand soutient les amicales laïques et les associations liées à l'école afin de proposer des activités et ateliers spécifiques pour les enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires, en dehors du temps scolaire.

Cette aide s'inscrivait jusqu'en décembre 2020, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), signé entre la Ville de Clermont-Ferrand et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et remplacé en 2021 par la Convention Territoriale Globale (CTG).

Une première vague de subventions a été accordée au cours du conseil municipal du 23 juin 2023.

A ce jour, il convient de poursuivre le soutien de la Ville à ces associations, qui réalisent un travail de terrain efficace auprès des enfants.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Descriptif du projet	Tranche d'âge Nombre d'enfants	Subvention accordée Pour 2022	Total subvention accordée Pour 2022	Subvention demandée Pour 2023	Total demande subvention Pour 2023	Propositions	Total propositions subvention 2023
Amicale Laïque Aristide BRIAND (ALAB) Foyer de Jeunes et d'éducation populaire	stages pendant les vacances scolaires	Projet d'organiser des stages thématiques pour les enfants du quartier ou les élèves de l'école Aristide Briand. Ces stages courts, d'une durée de trois demi-journée auront pour vocation de faire découvrir et d'initier les enfants à différentes techniques artistiques. Les stages seront proposés pendant les vacances scolaires dans les locaux de la Salle Verlainne.	Enfants de la CP au CM2, de l'école, du quartier ou de l'environnement des habitants du quartier. 12 enfants par stage,	4000,00	4000,00	1500,00	4300,00	1300,00	4000,00
	Activités péricolaires	Plusieurs activités seront proposés aux élèves de l'école maternelle Aristide Briand après la classe. Plusieurs activités seront proposées (Babygym, Babyyoga et Musique). Ces activités seront dédiées aux enfants de moyenne et grande sections.	3 ou 4 ateliers proposés aux élèves. Suivant les activités, entre 10 et 12 enfants seront accueillis à chaque atelier.			2800,00		2700,00	
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE JAUDE NESTOR PERRET	Ciné-club	Visionnement de films suivis de débat avec les enfants, l'équipe enseignante et les parents dans une démarche respectant l'éthique du ciné-club.	De 50 à 90 enfants de l'école Nestor Perret de 3 à 12 ans	1700,00	1700,00	1700,00	1700,00	1700,00	1700,00
Association Départementale de la Coopération Scolaire du Puy-de-Dome (OCCE 63)	Initiation Échec	Initiation aux échecs afin d'apprendre dans un premier temps le déplacement des pièces et leur interaction. Dans un second temps, les enfants réalisent des parties et analysent celle des autres.	24 enfants du CE1 au CM2	680,00	680,00	680,00	680,00	680,00	680,00
<b>TOTAL</b>				<b>7 691,00</b>	<b>6 380,00</b>	<b>6 680,00</b>	<b>6 680,00</b>	<b>6 380,00</b>	<b>6 380,00</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

d'autoriser Monsieur le Maire ou son/sa représentant.e à verser les subventions concernées au titre de l'année 2023, conformément au tableau présenté ci-dessus, pour un montant total de 6 380,00 €.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>55</b>	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>55</b>	=	<b>Pour : 55</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,  
Wendy LAFAYE

Le Maire,  
Olivier BIANCHI

